

UNITED NATIONS CONFERENCE ON TRADE AND DEVELOPMENT

UNCTAD



EXPERT MEETING ON

Social Inclusion Programmes and Their Impact on Sustainable and Inclusive Development and Growth



Social Inclusion Programmes in Togo

Ahoro Atchindé Amakoue

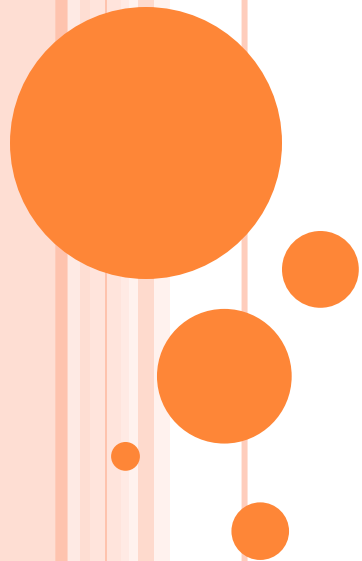
Civil Administrator, Ministry of Commerce and Private Sector Development,
Togo

Geneva, 27–28 November 2014



LE PROGRAMME D'INTÉGRATION SOCIALE ET LEUR INCIDENCE SUR UN DÉVELOPPEMENT ET UNE CROISSANCE DURABLES ET ÉQUITABLES


**Présenté par:
M. AMAKOUÉ,
TOGO**



INTRODUCTION

Les échecs en termes d'offre d'emplois, dans les pays en développement, malgré la croissance économique généralisée des années 2000, a amené les gouvernements à se tourner vers des programmes d'intégration sociale visant à améliorer le développement et la croissance durables et équitables.

Dans la mise en œuvre de ces politiques de développement, le Togo a adopté plusieurs stratégies qui visent à assurer une croissance soutenue et durable du développement et à réduire la pauvreté.



PLAN

- I- les institutions centrales au cœur du pilotage du développement ;
- II- les réalisations phares et mesures de réforme pertinentes;
- III- les références et bonnes pratiques dans le contexte du pays en général: les ministères du Commerce et de la Promotion du Secteur Privé ; de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche, et du Développement à la Base, de l'Artisanat de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes.



I- INSTITUTIONS CENTRALES DE PILOTAGE DU DÉVELOPPEMENT

Plusieurs départements assurent la coordination et le pilotage au niveau central des politiques de développement:

Le ministère de la planification, du développement et de l'aménagement du territoire (le secrétariat technique du),

Le ministère de l'économie et des finances (le Secrétariat permanent pour les politiques de réformes et les programmes financiers),

Le ministère de la prospective et de l'évaluation des politiques publiques (élaboration de la Vision Togo 2030 dans une approche participative).



II- Réalisations phares et mesures de réforme pertinentes

- La création et l'opérationnalisation de l'Office Togolais des Recettes (OTR),
- La mise en œuvre du Cadre Intégré Renforcé (CIR),
- La création et l'opérationnalisation du Centre de Formalités des Entreprises (CFE),
- La mise en œuvre de la Stratégie de Croissance Accélérée et de Promotion de l'emploi (SCAPE): cinq (5) axes.



Axe1: Développement des secteurs à fort potentiel de croissance ;

Axe2: Renforcement des infrastructures économiques ;

Axe3: développement du capital humain, de la protection sociale de l'emploi ;

Axe 4 : Renforcement de la gouvernance ;

Axe5 : Promotion d'un développement participatif, équilibré et durable.



III- Références et bonnes pratiques :

■ Dans le contexte du pays

- Le DSRP, 2009-2011,
- La SCAPE, 2013-2017,
- Le FNFI, 2014,
- Le CIR,
- Les politiques et les stratégies nationales et sectorielles de développement,
- Le document diagnostic du Système Togo, vision Togo 2030.
- Les Mutuelles au sein de l'administration publique et les Organisations de la Société Civile,
- L'assurance maladie effective pour le Personnel de l'administration publique.
- L'opérationnalisation du Guichet Unique pour le Commerce Extérieur,
- La création de l'agence nationale pour l'emploi, 2008.
- La mutuelle des conducteurs de taxi moto, 2014.



- **au ministère du commerce et de la promotion du secteur privé**
- élaboration et l'adoption de la politique de développement du commerce au Togo,
- l'amélioration du cadre juridique et du climat des affaires.
- élaboration et adoption en 2009 de la Charte des petites et moyennes entreprises et industries (PME/PMI): les rendre fortes et compétitives pour une croissance économique soutenue.



- Le décret N°2014-119/PR en date du 19 mai 2014 déterminant la forme des statuts et le capital social pour les sociétés à responsabilité limitée ;
- l'arrêté interministériel N°009/MCPSP/MJRIR/MEF portant reconnaissance du site internet du centre de formalités des entreprises du Togo comme support d'annonces légales ;
- l'arrêté N°011/MCPSP/CAB/DPSP relatifs aux formalités d'entreprises au Togo.



❖ **Les performances enregistrées:**

La suppression de la carte d'opérateur économique pour toute entreprise formellement installée ;

L'institution de la carte unique de création d'entreprise,

La réduction des coûts de création d'entreprise ;

La réduction du temps de création d'une entreprise,

Le choix de la déclaration sur l'honneur à la création de l'entreprise en lieu et place du casier judiciaire.,



La publication de l'entreprise créée sur le site du Centre de
Formalité des Entreprises (www.cfetogo.org) ;

La fixation du montant minimum du capital requis pour la
constitution de la société à responsabilité limitée,

Le guichet unique du Centre de Formalité des Entreprises,

Le dernier rapport de Doing Business publié le 29 octobre
2014 par la Banque Mondiale (BM) qui classe cette année le

Togo 149^{ème}



- au ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche

La mise en œuvre du programme national d'investissement agricole et de sécurité alimentaire (le PPAAO, le PASA et le PADAT).



- **au ministère du développement à la base, de l'artisanat, de la jeunesse, et de l'emploi des jeunes**
- Appui du PNUD, Volontaires des Nations-Unies et France VOLONTAIRES pour le Programme de Promotion du Volontariat National au Togo (**PROVONAT**).
- Fonds d'Appui aux Initiatives Economiques des Jeunes (**FAIEJ**),
- Fonds National de la Finance Inclusive (**FNFI**).




CONCLUSION

La situation de précarité et de vulnérabilité marquée par le chômage interpelle la conscience humaine à réfléchir et à prendre des initiatives.

Le Togo met en œuvre, dans le cadre des politiques de réduction de la pauvreté, de nombreux programmes d'intégration sociale lesquels commencent par donner des résultats, mais il n'en demeure pas moins qu'il faut s'interroger sur leur durabilité dans le temps et leur impact sur le développement.

Les Etats doivent redoubler d'effort et travailler en synergie dans un esprit de partage d'expériences et de bonnes pratiques pour booster le développement en vue d'assurer le bien-être des populations à travers des programmes structurants et intégrateurs.



Je vous remercie pour votre aimable attention

